

EXAMEN PROFESSIONNEL DE COMMANDANT : Avenir Secours demande le report des épreuves écrite et orale !

En préambule, faut-il rappeler une nouvelle fois qu'AVENIR-SECOURS s'est opposé au retour de cet examen et a voté contre lors de la CNSIS. Il semblerait en effet que certains aient oublié notre position sur ce dossier étroitement lié aux grilles types du PPCR.

AVENIR SECOURS n'a pas changé d'avis !

AVENIR SECOURS n'a pas cautionné et ne cautionne pas cet examen de commandant. AVENIR SECOURS dénonce l'absence de note de cadrage ardemment demandée, ainsi que les conditions qui ont conduit à l'élaboration d'une liste d'admissibilité réduite.

À l'issue d'une large concertation de nos Présidents de sections départementales, nous avons décidé d'interpeller monsieur le Préfet, Directeur général de la sécurité civile et de gestion des crises, pour lui demander :

- *le report de l'épreuve écrite et de facto de l'orale;*
- *la programmation d'une réunion exceptionnelle du jury pour compléter la liste des candidats admissibles en convoquant tous les candidats qui ont déposé un dossier à ces épreuves.*

Par cette action, AVENIR SECOURS montre une nouvelle fois son engagement quotidien pour la défense de l'encadrement.

A la démagogie rampante, AVENIR SECOURS répond par écoute, disponibilité, concertation et action !

Ensemble, unis, plus forts !